Handel

C8

DUDON, Mathieu

3190

MANUEL DU PÉDICURE,

OU

L'ART DE SOIGNER LES PIEDS,

Contenant des recherches pratiques sur diverses excroissances épidermoïques, connues sous les noms de Cors, Durillons *et* Oignons; *les moyens les plus simples et les plus efficaces pour les guérir soi-même.*

Suivies d'une instruction sommaire sur les Engelures, les Verrues, les Infirmités des Ongles, le Chevauchement des Orteils, et les Sueurs immodérées des pieds.

PAR M. M. D.***

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

. . . . . Si quid novisti rectius istis,
candidus imperti; Si non, his utere mecum.
Hor. ep. I, lib. 1.

A PARIS.

Chez { Locard *et* Davi *Libraires et Imprimeurs en Taille-douce, rue de Seine S.G. N.° 54 et Palais Royal, Galerie de bois, N.° 246 et 247 côté du Jardin attenant au Cabinet Litteraire.*
Darne *Libraire, Quai des Orfèvres, N.° 18.*

1818.

305266

Dupl

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

La pédicurie, *pedum cura*, est l'art de soigner les pieds, et de traiter les maladies qui leur sont pour ainsi dire particulières. Ainsi les excroissances épidermoïques, connues sous les noms de cors, durillons et oignons, les engelures, les verrues, le chevauchement des orteils, les maladies des ongles, les sueurs immodérées des pieds, sont des objets sur lesquels on doit posséder des notions exactes pour mériter le titre de *Pédicure*. Donnera-t-on ce titre à l'homme qui ne fait que couper, raser ou extraire les cors et les durillons, ou qui dit posséder un remède spécifique contre ces infirmités? En ce

cas, on doit appeler *Dentiste* tout homme dont le talent se borne à arracher les dents; on doit appeler *Oculiste* quiconque possède la composition d'un collyre ou d'une pommade contre certains maux d'yeux. En ce cas, la pédicurie n'exige pas de grandes connaissances; et il n'est pas étonnant que cette partie de l'art de guérir reste dans un tel avilissement, que les hommes vraiment instruits répugnent de s'en occuper d'une manière sérieuse et particulière.

Une foule d'empiriques, dont toute la science se borne à couvrir leurs moyens curatifs d'un voile mystérieux, ont usurpé le titre de Pédicure. Ils font continuellement des dupes, très-souvent des victimes.

Ils ont un champ libre, négligé par les hommes de l'art ; qu'ils y travaillent, qu'ils y moissonnent. Ce n'est point pour les décrier que je publie cet opuscule, mais pour les éclairer en jetant quelques lumières sur une partie dont les gens de mérite se sont trop peu occupés.

Le sujet que je traite me paraît mériter la plus sérieuse attention. Les pieds sont le soutien du corps humain. L'homme privé de leur usage a perdu une de ses facultés les plus précieuses, la *locomotion*, c'est-à-dire la faculté de se transporter d'un lieu à un autre. Son existence, alors, peut être comparée, en quelque façon, à celle du végétal.

Pour exercer avec fruit la Pédicurie, on doit avoir des notions exactes sur la charpente osseuse des

des pieds. On acquiert ces notions en étudiant, avec soin, sur le pied d'un squelette que tout le monde peut se procurer facilement; et en prenant pour guide, dans cette étude, quelque livre d'anatomie.

On n'a pas les mêmes facilités pour apprendre la manière dont les pièces qui composent les pieds sont articulées entre elles et avec la jambe, ni pour connaître les muscles qui président aux divers mouvements, les trajets, la direction des tendons de ces muscles, leur insertion, la position, le trajet et la direction des veines, des artères et des nerfs.

Quoique j'attache beaucoup d'importance à tous ces objets, je n'en donnerai point la description. Ce

sont des connaissances que l'on acquiert plus exactement et plus facilement par la dissection que par la lecture. Je me bornerai à faire observer que, dans les parties *latérales* des orteils, il existe des artères et des nerfs dont la lésion n'est pas toujours sans danger.

La petitesse et la spongiosité des os du pied rendent leurs fractures extrêmement rares; mais les foulures, les entorses y sont communes, de même que les *diastases* ou écartements. Le pédicure ne doit pas ignorer que les accidents qui surviennent aux articulations et les maladies qui s'y développent sont toujours redoutables. Il doit aussi étudier comment s'exécutent les mouvements des pieds. Ces études

et ces connaissances l'aideront à se faire une juste idée des infirmités qui affligent ces parties, et lui suggéreront peut-être des moyens inconnus jusqu'à ce jour pour y remédier.

Lorsque nous marchons sur un plan uni, le pied s'aplanit; mais lorque nous marchons sur un sol raboteux, la face inférieure devient plus convexe. Il en résulte une espèce de voûte susceptible de beaucoup de variations, selon la position du pied. Quelquefois nous appuyons sur les orteils, d'autres fois sur le bord externe. Suivant la diversité de ces positions, la forme de cette voûte varie, elle est plus ou moins régulière; mais la connexion des os est toujours telle, qu'il y a la plus grande solidité.

Il n'entre point dans mon plan de traiter de tous ces objets d'anatomie et de physiologie. Mettre tout le monde à même de devenir son propre pédicure et de pratiquer facilement le vrai moyen de se débarrasser entièrement d'infirmités aussi douloureuses qu'elles sont communes, voilà mon but.

Ma théorie est appuyée sur la pratique; car, pour mieux éclairer mes recherches, j'ai cru nécessaire de m'exercer dans l'art du pédicure. J'ai multiplié mes essais, et, quoique je me sois renfermé dans le cercle de quelques personnes auxquelles je n'ai donné des soins que par complaisance, je n'ai pas manqué d'occasions. J'ose dire que je me suis livré à cet exercice et à

ces expériences, avec un désintéressement digne des motifs qui m'ont déterminé.

LE MANUEL
DU
PÉDICURE,
OU
L'ART DE SOIGNER LES PIEDS.

CHAPITRE PREMIER.

DES EXCROISSANCES ÉPIDERMOÏQUES.

De toutes les infirmités auxquelles sont sujets les pieds, il n'y en a pas de plus communes que les excroissances épidermoïques. On entend par cette dénomination les cors, les durillons et les oignons. Sur cent personnes, on n'en trouve pas vingt qui n'en soient plus ou moins affectées. De temps im-

mémorial l'espèce humaine en est affligée. Les souffrances continuelles, souvent extrêmes, que ces excroissances occasionnent, auraient dû fixer sérieusement l'attention des hommes instruits dans l'art de guérir. Mais, sans doute, les savants médecins n'ont pas regardé ce mal comme digne de leurs recherches. Quelques-uns, tel que *Sydenham*, se sont bornés à exprimer des vœux pour qu'on donnât une sérieuse attention à cette partie.

§ I.er *Des Cors.*

Le cor, *clavus pedum*, est un tubercule inorganique, provenant de la substance de l'épiderme altéré par la compression ou le froissement que produisent les chaussures. Ce tubercule ressemble en général à un clou enfoncé dans les chair, de là lui vient le nom de *clavus pedum*, par lequel Celse et les auteurs latins le désignent.

On doit y distinguer la couronne et le *noyau* qu'on appelle vulgairement et improprement la *racine*.

La superficie, ou la couronne, est ordinairement saillante quoiqu'applatie ; elle est rugueuse, surtout vers le centre. Le noyau, dur, semblable à de la corne, est le plus souvent de forme pointue et conique. Le cor est unicuspide, bicuspide, tricuspide, etc., suivant le nombre de noyaux qui en font partie. Dans le centre de chacun on apperçoit ordinairement un point brun très-foncé, ou bien une substance cornée et transparente, qui pénétre plus ou moins profondément, se prolonge et même s'étend, tantôt jusqu'à la capsule synoviale des articulations, tantôt jusqu'au périoste.

§ II. *Siège des Cors.*

Les cors ont communément leur siège sur les doigts ou orteils, souvent à la plante des pieds, quelquefois entre

les orteils. Ceux qui se développent entre les doigts ressemblent à une verrue applatie ; ils sont moins durs que ceux placés sur les orteils ou sous la plante des pieds ; mais la douleur qu'ils produisent est très-incommode et souvent insupportable, à cause de la proximité des nerfs qu'ils gênent, ou avec lesquels ils forment facilement adhérence.

§ III. *Causes.*

La cause la plus générale des cors est la compression que des chaussures trop étroites ou trop courtes exercent sur les pieds. Ils sont produits aussi par des chaussures larges et dures. Les inégalités dans les bas, comme plis, reprises raboteuses et bourlets y donnent lieu. Certains cordonniers mettent des contre-forts dansl'intérieur des souliers ; pour cela, ils pratiquent des coutures qui produisent le même effet que des bourlets. D'autres n'assujétissent la semelle qu'avec un peu

de colle; cette semelle se détache. Ramollie par la sueur, elle se fronce, forme des plis qui durcissent en séchant et deviennent la source des infirmités dont nous parlons.

Les cors viennent souvent d'une prédisposition particulière, intérieure, et qui paraît indépendante de la conformation des pieds ou des orteils. Il résulte des observations, recueillies avec soin, qu'il y a beaucoup de personnes qui portent impunément des chaussures gênantes, autant par leur petitesse que par leur dureté; tandis que d'autres ont les pieds parsemés de cors, quoiqu'elles fassent usage de souliers souples et assez bien proportionnés pour ne causer aucune gêne.

Les individus dont la peau est fine et douée de beaucoup de sensibilité, sont le plus exposés à ces excroissances épidermoïques; ils en sont plus incommodés. Comparez les personnes sédentaires avec celles qui, par état,

sont accoutumées à des marches fréquentes. La sensibilité est tellement exaltée, chez les premières, que, souvent une simple promenade les fatigue, le moindre froissement devien douloureux et irritant ; elle est tellement émoussée par l'habitude, chez les dernières, que, la marche la plus longue et la plus pénible n'a rien d'incommode pour elles. Par la même raison, autant que par celle déduite de la chaussure, l'habitant de la ville est bien plus sujet aux cors que l'habitant de la campagne.

Chez les personnes dont la sensibilité est exaltée, ces tubercules se développent rapidement. Mais, chez celles qui ont la peau naturellement dure et peu sensible, ils croissent moins promptement, et ne sont presque jamais douloureux que lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur.

§ IV. *Manière dont se développent les Cors.*

On peut établir en principe général, d'après des recherches multipliées, des expériences réitérées, des observations recueillies avec soin et attention, que la formation des cors consiste dans une altération de l'épiderme à l'endroit où ils sont placés ; que cette altération est presque toujours la suite d'une irritation. Quelque légère que soit cette irritation, elle trouble, dans le point où elle a lieu, le mode de vitalité. Le corps muqueux, qui sert de nourriture à l'épiderme, secrète dans l'endroit irrité, un suc plus ou moins abondant, qui quelquefois se manifeste sous la forme d'une petite ampoule. Ce suc se condense et se concrète. Il durcit rapidement, si, à la partie où il est déposé, il n'y a pas assez d'humidité pour modérer la dessiccation. Il est aisé de le prouver en comparant les cors qui

croissent entre les orteils, où la transpiration entretient une certaine moiteur, avec ceux qui se développent dans les autres parties.

Lorsqu'on fait usage de souliers trop étroits ou trop courts, ou bien larges mais durs, les orteils sont froissés aux articulations qui proéminent, une légère inflammation s'y développe; on l'attribue à la fatigue de la marche, on la néglige. A la suite de cette inflammation, il se manifeste, tantôt une rougeur avec ou sans gonflement, tantôt une petite ampoule. Si l'on coupe cette ampoule, il en sort une liqueur séreuse et jaunâtre; si on l'abandonne à elle-même, elle se concrète et durcit. Les effets des frottements de la chaussure augmentent par la présence de cette concrétion. Une nouvelle irritation a lieu journellement, et détermine un nouvel afflux d'humeur muqueuse qui se cumule insensiblement et comme par couches plus ou moins circonscrites, en raison

de l'étendue de chaque irritation qui paraît successivement se concentrer sous la couche précédente. De là cette forme alongée et pyramidale des noyaux, dont la direction est tantôt droite, tantôt oblique, dont le nombre est ordinairement unique, quelquefois double et multiple, comme on le remarque dans une espèce de cor nommé vulgairement *oignon*. La direction et le nombre des noyaux dépendent de la manière dont s'est formée la première concrétion. Si elle est unie, il n'y aura qu'un seul noyau ; si elle est granulée, il y en aura autant que de granulations ; car ces granulations sont comme autant de foyers où se cumule l'humeur attirée par l'irritation à laquelle le froissement donne lieu.

Les anciens, en comparant le cor à un clou, donnaient sur la nature de cette infirmité une idée plus juste que celle qui naît de l'expression dont se servent les modernes, en appelant *racine* la

partie enfoncée dans les chairs. L'abus des mots entraîne ordinairement la confusion des idées. En effet, si nous considérons comme une racine le noyau d'un cor, nous sommes portés à penser et à croire que ce tubercule est une végétation épidermoïque, qui prend de l'accroissement par sa racine, de la même manière qne les ongles ou un végétal: ce qui est une erreur; car l'accroissement d'un cor a lieu par agrégation. La substance qui le compose est inorganique, la matière qui le forme est une sorte de mucosité. Quand elle est sèche, elle est dure comme de la pierre et même friable. Quand elle est pénétrée par l'eau, par la sueur, ou par quelque corps gras et onctueux, elle a une consistance plus ou moins forte, depuis la mollesse de la gelatine jusqu'à la dureté du cartilage et des os.

Je tire de la pratique la preuve que les noyaux des cors ne remplissent aucune fonction assimilatrice. Par exem-

ple : lorsqu'on fait l'extraction d'un de ces tubercules, si on laisse quelque point de son étendue tant soit peu épaisse, le cor prendra son accroissement sur ce point, qui en deviendra le foyer, le point central, en un mot le noyau. Si on laisse, pareillement, plusieurs parties sur des points différents, il y aura autant de nouveaux foyers. Il est aisé de se rendre raison de ce phénomène, en réfléchissant sur la manière dont se forment et se développent ces excroissances.

§ V. *Opinions diverses sur la nature et la formation des Cors.*

Je suis loin de dire avec un médecin, grand naturaliste, que le cor est formé par un animal parasite, analogue, jusqu'à un certain point, aux hydatides.

Je n'embrasse pas le système de certains esprits, qui, sans se donner

la peine d'étudier et de réfléchir, se bornent à des observations superficielles, se laissent séduire par quelques apparences, ne doutent de rien et assurent: que le cor est du nombre des végétations qui repullulent tant qu'on en laisse la moindre ramification, laquelle sert, pour ainsi dire, de nouveau germe.

Suivant l'opinion des anciens et suivant celle de plusieurs modernes, les cors sont une production de la synovie qui s'épanche, se porte vers le point irrité, s'arrête sous l'épiderme et s'y concrète. Si les cors provenaient de la synovie, on n'en trouverait que vis-à-vis les capsules synoviales, et toujours il y aurait, soit un canal, soit toute autre voie communiquant à ces capsules, ou du moins aux glandes qui secrètent la synovie. Cette voie existerait, dans tous les cas, aussi bien lorsque le cor n'est que superficiel et récent, que lorsque le

noyau pénètre profondément après avoir pris un long accroissement ; or, il est impossible d'en démontrer l'existence. Eh! où en serions-nous, si la synovie pouvait être détournée de sa destination par la moindre des causes qui donnent lieu à des cors !

Quoque je regarde cette opinion comme un faux système, je dois à la vérité de publier ce que j'ai remarqué dans ma pratique. J'ai vu, deux ou trois fois, en faisant l'extraction de certains cors, dont l'origine remontait à une date très-ancienne, j'ai vu, dis-je, le sommet du noyau se prolonger en filament dans une petite ouverture oblongue, qui ressemblait à l'orifice du canal de l'urètre. Aussitôt après l'extraction de ce filament, que j'entraînais avec de petites pinces, il suintait une espèce de liqueur roussâtre. Cette liqueur séchait rapidement au contact de l'air, et le petit trou se trouvait ainsi bouché, presque en un clin-d'œil.

En opérant l'extraction de ce filament je n'ai jamais fait éprouver la moindre douleur. Quand je le retirais, il paraissait tendre, flexible, élastique; il acquérait promptement de la dureté, devenait inflexible, se racornissait. Ces cas ont été si rares qu'il ne m'a pas été possible de multiplier assez mes épreuves pour en conclure quelque chose de positif.

On a émis plusieurs autres opinions systématiques, qui ne sont ni plus vraisemblables ni plus instructives; je les passe sous silence.

Jetons un coup-d'œil sur le système le plus moderne.

L'auteur qui a traité cet article, dans le Dictionnaire des sciences médicales, est peut-être le seul qui ait parlé dans un sens conforme à une saine théorie, et qui ait le plus approché de la vérité; je rends hommage à ses talents distingués en littérature ainsi qu'à ses connaissances profondes en médecine;

mais je crois qu'il s'est trompé, et je ne puis m'empêcher de relever l'erreur de sa définition.

Le cor, dit-il, *est une excroissance inorganique qui provient de l'épaississement de l'épiderme, altéré par la compression qu'exerce la chaussure.*

Cette définition ne me paraît pas exacte. Le cor ne *provient* pas de l'épaississement de l'épiderme. Ce n'est pas l'épaississement de l'épiderme qui constitue un cor, ce sont les aspérités dans cet épaississement. Il y a aux pieds de beaucoup de personnes des callosités causées par la compression des chaussures et que, certainement, on n'a jamais désignées par cette dénomination.

Je suis d'accord, avec M. Fournier, que le cor est une *excroissance inorganique*. Cette définition est-elle en concordance avec les expressions *racine*, *extirper*, *déraciner?* ou bien

l'auteur ne les a-t-il employées que par métaphore ?....

Qu'on me pardonne ces légères réflexions ; je n'entends nullement critiquer ce que l'on trouve consigné dans le Dictionnaire des sciences médicales. Je désire seulement mettre dans un plus grand jour le point de vue sous lequel les cors doivent être considérés, et prouver la justesse de la définition que j'en donne moi-même.

Pour y ajouter, s'il se peut, quelques lumières, entrons dans un simple examen sur la nature de l'épiderme. On croit que c'est une membrane pellucide formée de lamelles imbriquées. Il se régénère lorsqu'il a été détruit ; soumis à l'inspection du microscope, il ne présente aucune fibre dans son intérieur. Dépourvu de nerfs et de vaisseaux, il n'a point la base commune de toute partie organisée ; il est pour ainsi dire inorganique sous ce rapport. Il a un mode de vie et de reproduction aussi

inconnu que sa nature. Il est susceptible d'un accroissement rapide en épaisseur aux endroits qui sont exposés au froissement. En effet, sa densité à la plante des pieds, à la paume des mains et à la surface correspondante des doigts, est remarquable. Il semble que cet excès d'épaisseur soit formé de diverses lames appliquées les unes sur les autres et surajoutées à la lame ordinaire de l'épiderme. L'irritation produite par le froissement paraît y altérer le mode de vie et de reproduction. Que l'on fasse macérer comparativement un morceau de chair recouvert d'épiderme simple et un morceau recouvert d'épiderme épaissi par le froissement; quand la macération aura facilité la séparation, si l'on soulève et si l'on sépare l'épiderme, on remarquera dans le premier morceau, sur la face interne, de petits appendices ou prolongemens assez régulièrement parsemés et qui paraissent être les sommets ou les restes des extrémités

des vaisseaux exhalans et absorbans rompus. A la face interne de l'autre, ces vaisseaux se rompent et se déchirent plus net, et au lieu d'appendices on ne voit que les traces des rides qui correspondent à ceux de la face externe.

Faites macérer comparativement la peau d'un orteil incrusté d'un cor et celle d'un autre orteil exempt de cette infirmité. Vous verrez le cor se détacher et se séparer par le seul effet de la macération. Soulevez l'épiderme de l'une et de l'autre ; vous ne trouverez aucune différence.

Enfin, enlevez avec un instrument tranchant la superficie d'un cor à un homme *Noir*, enlevez pareillement un morceau d'épiderme sous la plante de ses pieds ; vous verrez que la portion du cor est pénétrée de la matière colorante, tandis que le morceau épidermoïque présentera le même aspect que l'épiderme d'un *Blanc*. Je conserve plusieurs cors

que j'ai extraits à des Noirs, ils ont tous une teinte plus ou moins foncée.

Il faut conclure de ces expériences que l'altération de l'épiderme à l'endroit où siège un cor, est différente de l'état que constitue l'épaississement qui survient à la plante des pieds et à la paume des mains.

§ VI. *Comment se forme le point noir ou brun que l'on aperçoit au centre de la plupart des Cors?*

Nous venons de démontrer que c'est du corps muqueux, appelé autrement corps réticulaire, que provient la substance de ces excroissances tuberculeuses; nous avons déjà dit de quelle manière elles se forment. Le centre du tubercule acquiert presque toujours un tel dégré de compacité que les couches superposées s'y confondent. Il paraît d'abord pellucide et d'un blanc de perle; il devient successivement jaune, roux, brun et noir. Chez certaines personnes,

ce changement arrive plus ou moins lentement. Si, avec un instrument tranchant, on coupe ce centre dans son état de pellucidité, on sent sous la main le même effet que lorsqu'on coupe de la corne ramollie. Si quelque dureté se fait sentir sous l'instrument, la coupe, dans l'endroit dur, présente un point blanchâtre et, pour ainsi dire, farineux. Si on fait la même expérience lorsque le point noir s'est développé, il semble que l'on coupe un morceau de bois très-dur. La partie la plus centrale est quelquefois très-friable et se réduit souvent en poussière.

Tant que la matière qui compose le cor est accessible à l'humidité des parties environnantes, le centre conserve une certaine transparence. Ce n'est qu'en séchant que cette matière durcit, et, suivant son degré de dureté, le noyau devient plus ou moins impénétrable à l'influence des sucs qui l'environnent. Ainsi de l'altération produite

par la compacité dépend la couleur plus ou moins foncée du point central.

§ VII. *Effets de la douleur.*

Les personnes qui ont des cors éprouvent, en marchant, des douleurs si vives, qu'elles sont en peine de choisir les pavés et les points du sol où elles puissent poser les pieds. Si elles posent à faux ou sur un pavé conique, il leur est impossible de se maintenir dans la ligne de gravité; et, si alors elles ne trouvent un appui avec la main, leur chute est inévitable. Un cri plaintif annonce l'excès de leur souffrance; un frémissement se fait sentir dans toute la surface du corps; une sueur froide inonde le front et les tempes.

Il arrive quelquefois qu'une marche fatigante détermine une forte inflammation dans les parties où sont les cors; cette inflammation est souvent

suivie de suppuration, dont les suites peuvent devenir funestes. L'inflammation ne provient pas toujours des fatigues de la marche; elle se manifeste quelquefois sans autre cause connue que la présence du cor; les désordres qu'elle produit alors sont très-facheux.

§ VIII. *Opinions diverses sur la douleur occasionnée par les Cors.*

La douleur occasionnée par les cors est plus ou moins vive, suivant l'état de l'atmosphère. Un air chaud et humide semble réveiller la sensibilité des parties où se trouvent ces tubercules. Lorsque le temps est disposé à la pluie, il y a des des personnes qui éprouvent des élancements tellement douloureux, qu'elles peuvent prédire, vingt-quatre heures à l'avance, le changement qui ne tardera pas à avoir lieu dans l'atmosphère.

On a cherché à expliquer d'où provient la douleur qu'on éprouve dans

un temps chaud et humide, le pied n'étant gêné par aucune chaussure. Le cor, a-t-on dit, est un corps hygrométrique qui, gonflé par l'humidité, exerce une pression contre les parties devenues alors très-sensibles, et au milieu desquelles il est enchâssé. Cette explication est loin d'être satisfaisante. Les cors sont aussi durs et aussi compacts dans un temps pluvieux que dans un temps sec. D'ailleurs, quand il fait beau, quoique les pieds soient souvent inondés de sueur, ce prétendu gonflement n'a pas lieu; la douleur est même obtuse. Enfin, lorsqu'on prend des pédiluves, l'épiderme qui environne les cors se gonfle à la vérité, comme dans toute autre partie plongée quelques instants dans l'eau; mais on ne ressent pour cela aucune douleur.

Je crois qu'on doit se borner à dire, par analogie, que le temps pluvieux exerce sur les cors, comme sur cer-

taines affections rhumatismales, une influence qui excite des sensations douloureuses ; mais ne prétendons pas tout deviner, tout expliquer en médecine. Au reste, l'explication d'un tel phénomène ne peut être utile, ni pour guérir, ni pour soulager.

§ IX. *Diagnostic.* *

Il me paraît inutile de décrire les caractères qui distinguent les cors. Ces infirmités sont si communes que peu de gens s'y méprennent. On ne peut les confondre qu'avec les durillons et certaines verrues.

Le durillon n'est qu'un simple épaississement de l'épiderme. Par lui-même il ne produit point de douleur ; il ne se prolonge pas en pointe dans les chairs, et, quand on en diminue l'épais-

* J'entends par Diagnostic l'exposé et la comparaison des signes propres à faire discerner les unes d'avec les autres les maladies qui ont quelque ressemblance.

seur avec l'instrument tranchant, on n'y aperçoit point de granulations comme dans les cors.

L'oignon est un cor à plusieurs noyaux, implanté sur une partie où la chair paraît tuméfiée, bulbeuse, mollasse et rouge, et où l'épiderme est remarquable par des feuillets semblables à des pelures d'oignon qui se détachent en partie. Les noyaux des oignons sont ordinairement petits comme des grains de millet, arrondis ou coniques, tantôt pellucides comme de la corne, tantôt ayant dans le centre une ligne noire, qui ressemble à un brin de cheveu ou à une petite épine.

Les verrues sont des excroissances qui naissent indifféremment sur toutes les parties cutanées du pied. Quand elles sont situées dans un endroit embrassé par la chaussure, elles sont susceptibles d'être comprimées et applaties. Elles acquièrent quelquefois de la dureté dans le centre, ce qui

pourrait les faire confondre avec les cors ; mais on les distingue facilement, en ce que leur superficie est parsemée de granulations en *corymbe*. D'ailleurs, la dureté qu'elles acquièrent n'approche jamais de celle des cors ; on y remarque en outre plusieurs radicules réunies en faisceau, et desquelles il suinte du sang lorsqu'on les coupe.

§ X. *Pronostic.*

Le cor n'est pas à proprement parler une maladie ; c'est une infirmité ou plutôt une incommodité extrêmement douloureuse et difficile à détruire totalement.

La difficulté, pour obtenir une cure parfaite, consiste moins dans la nature du mal, que dans la négligence ou l'indocilité des malades.

Plus un cor est récent, plus il est aisé de s'en débarrasser.

Quand il est placé sur une articu-

lation proéminente, il est fort sujet à la récidive.

Quelquefois ces excroissances disparaissent sans l'emploi d'aucun moyen curatif; mais ces guérisons spontanées n'ont guère lieu que chez les personnes sédentaires et qui font, en même temps, usage de chaussures douces, souples et adaptées, sans gêne, à la forme des pieds.

Les cors dans lesquels le point noir se manifeste promptement, sont les plus difficiles à guérir et très-douloureux.

Ceux qui ont leur siège entre les orteils occasionnent des douleurs par fois très-aigües, avec gonflement des parties environnantes. Il est même arrivé que l'on a pris ces symptômes pour ceux d'une affection goutteuse.

Ceux qui croissent sous la plante des pieds sont les plus intolérables.

Si l'on continue de tenir les pieds sous l'influence des causes, nulle infir-

mité n'est plus sujète à la récidive que celle dont nous parlons.

§. XI. *Insuffisance et dangers de certaines méthodes de traitement.*

Le traitement des cors a été abandonné à des empiriques plus effrontés qu'intelligens De là vient, que, malgré les fréquentes occasions de remédier à un mal si commun, cette partie est restée fort en arrière dans les progrès des sciences médicales. Cependant, si l'on s'en rapporte à tous les placards dont, chaque jour, on tapisse la capitale, à ces annonces que les journaux transmettent dans l'universalité du royaume, on trouve chez tel, chez telle, un spécifique pour la guérison radicale des cors et de toutes les excroissances épidermoïques. Ici, c'est un onguent vert; là, il est jaune; ailleurs, il est rouge, brun, noir; allez plus loin, on vous vendra quelques

feuilles ou de figuier, ou de lierre, ou de pourpier macérées dans du vinaigre; partout, c'est toujours un remède secret, il produit des merveilles, il est infaillible. Achetez-en, faites-en usage; vous ne guérissez pas.

J'ai parcouru presque tous ces marchands de secrets; j'ai fait emplette de tous leurs remèdes; je les ai soumis à l'expérience; je n'ai pas vu dans aucune de mes épreuves que le meilleur fût plus efficace qu'un simple emplâtre de vigo ou de diachylum gommé. Il y en a qui auraient produit peut-être des effets pernicieux, si je ne me fusse empressé d'y remédier en les remplaçant par du *cérat de Goulard* opiacé. Il est de fait qu'aucun de ces remèdes n'a répondu aux promesses de ses auteurs. Ceux avec lesquels j'ai obtenu quelques avantages n'ont servi que secondairement, et lorsque j'ai eu soin d'enlever, préalablement, au moins la superficie des

cors ; je n'ai obtenu de vrais succès qu'après l'extraction. Tous les gens à secret promettent que leur *spécifique fera disparaître, rongera et consumera radicalement les cors, les oignons, les durillons, etc.* Il suffit de n'avoir que l'ombre du bon sens pour reconnaître l'imposture. Comment, en effet, ronger et consumer, par l'application d'un topique, des tubercules aussi durs, sans ronger et sans consumer, non-seulement l'épiderme environnant, mais encore les parties sous-jacentes ?

Cependant, sans m'arrêter à ces raisonnemens, sans me laisser rebuter par les difficultés, j'ai continué mes recherches, j'ai multiplié mes essais. J'ai mis à contribution l'ail, l'écorce d'acajou, le suc de titymale, la gomme ammoniaque, la pierre infernale (*nitrate d'argent fondu*). Par une contrariété désespérante, je n'ai obtenu de presque tous ces moyens actifs et caustiques

que des effets opposés à mon attente. Plusieurs fois, quand j'ai fait usage de la pierre infernale, j'ai observé que les cors reparaissaient avec plus d'intensité. Imbu moi-même de l'erreur où l'on était relativement à leur mode de développement, je croyais brûler ou faire périr une racine qui n'existait que dans le langage reçu et dans mon imagination trompée. Il résultait de ce traitement une irritation, en outre un racornissement, double cause, plus que suffisante, pour faire développer des cors, là même où il n'y en aurait pas eu.

§ XII. *Méthode curative.*

Raser les cors, les couper aussi profondément qu'il est possible, n'est pas les guérir. On n'obtient par ce moyen qu'un soulagement de peu de jours, quelquefois même on n'en obtient aucun. Extraire simplement les cors, n'est

pas non plus les guérir. A la vérité, leur extraction, quand elle est bien faite, procure sur-le-champ un parfait soulagement; mais elle ne suffit pas, et, quand on s'y borne, on voit, quelque temps après, un nouveau tubercule, aussi volumineux et aussi dur que le précédent, se développer à la même place.

Cela n'est pas difficile à concevoir, si l'on réfléchit sur la manière dont se forment les cors, et surtout, si l'on observe la rapidité avec laquelle la substance dont ils sont composés se durcit au contact de l'air. Après l'extraction d'un cor, examinez les petites aspérités dont est parsemé l'enfoncement dans lequel le tubercule était implanté; vous remarquerez avec quelle promptitude elles se durcissent. Ces aspérités deviennent molles et tendres aussitôt qu'on les humecte avec une simple goutte d'eau. Bientôt l'eau s'évapore et il succède une dureté plus forte que la précédente. Si, au lieu

d'eau, l'on met un corps gras, le ramollissement a lieu, mais plus lentement, et ce corps gras maintient longtemps une douce souplesse.

Extraire les cors, appliquer ensuite, sur la partie où ils étaient, une substance grasse et balsamique est le moyen le plus propre à obtenir une guérison parfaite. Il est le plus doux, le plus exempt d'inconvéniens ; il est presque toujours couronné du succès. Rarement il a manqué son effet chez les personnes qui ont voulu se soumettre à des soins et à des précautions qui ne demandent qu'un peu d'attention et d'exactitude.

Quelquefois la guérison a eu lieu sans autre chose que l'extraction du tubercule pratiquée avec soin, et une seule application d'emplâtre; mais cela arrive rarement, et je recommanderai sans cesse de ne rien négliger pour se délivrer d'un infirmité aussi douloureuse. Il en est de celle-ci comme de toute autre. Peut-on se promettre d'être

guéri d'un mal, ou même d'une incommodité quelconque, par un seul pansement? Par exemple: un homme a lesdents incrustées de tartre; il les fait nettoyer. Pense-t-il qu'il suffise que le tartre soit enlevé pour qu'il ne s'en forme point d'autre? Non, sans doute. Tout le monde sait très-bien qu'il faut prendre quelques soins et quelques précautions pour éviter que ce limon désagréable et incommode ne se renouvelle. Il en est de même des cors; il faut les extraire et empêcher ensuite qu'ils ne se reproduisent.

Lorsque le cor est récent, il n'est que superficiel; on peut aisément en le raclant, l'enlever soit avec les ongles, soit avec la lame d'un couteau. Ordinairement cela suffit pour l'empêcher de prendre de l'accroissement et pour le détruire. Mais lorsqu'il est un peu ancien, il faut l'extraire avec précaution.

Le Pédicure se placera au côté droit

d'une croisée, où le jour soit beau et bien clair; il s'asseoira sur une chaise ordinaire et son pied sera rehaussé au moyen d'un petit tabouret. La personne que l'on se dispose à opérer se placera du côté gauche de la croisée, et un peu en face du jour. Pour les cors situés sous la plante des pieds, elle se tiendra assise sur un fauteuil ordinaire; pour tous les autres, sur un fauteuil élevé de trois pieds, ou, à défaut d'un tel fauteuil, sur une table. Le Pédicure aura une serviette sur son genou droit, contre lequel il assujétira le pied soumis à l'opération. Il fera mettre à sa gauche, une chaise sur laquelle il disposera en ordre ses instruments et tout ce qu'il croira devoir être utile. Quand les cors seront d'une épaisseur extraordinaire, il commencera par les amincir un peu avec le bistouri, ensuite il procédera à l'extraction.

Il doit d'abord circonscrire tout le cor en grattant à l'entour avec la

pointe du *quadrille* ou poinçon quarré. Il imite ainsi les ouvriers qui veulent déraciner un arbre. Après s'être frayé une petite voie du côté du jour, il saisira le bord du tubercule avec des pinces à disséquer, et, pour le séparer de la dernière couche épidermoïque, il le déchaussera peu-à-peu, tantôt avec le *furet*, tantôt avec la *navette*. (Les poinçons doivent être montés sur des petits manches. On les tient avec le pouce et les deux premiers doigts, comme une plume à écrire. Les autres deux doigts servent à prendre un point d'appui).

Quant à la manière de diriger l'instrument, la pratique et l'exercice en apprendront plus que tous les discours. La vue doit être bonne, pour distinguer de la dernière couche d'épiderme ce qui compose le tubercule. La main doit être légère et assurée, pour suivre les ramifications du cor dans les cavités profondes et inégales, les déta-

cher, les enlever sans intéresser le derme et sans causer la moindre douleur.

L'expérience apprendra que, dans l'opération, c'est un malheur si l'on fait éprouver quelque souffrance, et surtout si l'on intéresse la dernière couche d'épiderme, au point de donner issue à une seule goutte de sang. Le moindre inconvénient est que le sang empêche de distinguer parfaitement les objets et de bien achever l'opération. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que le cor se renouvelle, dans ce cas, avec plus de promptitude et d'intensité. Je ne parle pas des résultats redoutables qui peuvent avoir lieu lorsqu'on blesse quelques nerfs, quelques tendons, ou qu'on ouvre les capsules synoviales. Les désordres qui peuvent en être la suite sont incalculables. Ce qui ne sera rien chez tel individu, sera peut-être funeste chez tel autre. Cela dépend de l'état de santé

du reste du corps, qui peut se trouver dans une prédisposition à quelque maladie de mauvais caractère, ou bien entiché de quelque virus.

On portera donc la plus grande attention à ne pas causer de douleur et à ne pas blesser *. On ne se pressera pas dans l'opération ; on détachera peu à peu le tubercule avec la pointe de l'instrument, en déchirant légérement ses adhérences. Si le sommet du noyau adhère à la capsule synoviale, au périoste, à quelque tendon, ou à quelque nerf, on redoublera de soins et de précautions ; on ne s'obstinera pas à pénétrer jusqu'à l'extrémité la plus profonde. Il convient mieux de procéder à une nouvelle opération au bout de huit jours. Il faut même, dans

---

* Quand les cors sont très-gros, on en diminue l'épaisseur avec l'instrument tranchant ; et, par ce procédé, on parvient a découvrir plus facilement ses ramifications.

tous les cas, visiter l'état des pieds dans la quinzaine, pour y toucher s'il est nécessaire. Alors on verra l'excavation, que le cor occupait, comblée par les bienfaits de la nature, dont les efforts tendent toujours vers le mieux. Les résidus, non emportés dans la première opération, se trouveront soulevés à la superficie. Il en sera de même des petites parties qu'on aurait respectées à cause de leur adhérence aux nerfs, aux tendons, au périoste ou aux capsules synoviales. On en fera l'extraction; ces résidus, ces petites parties, seraient comme autant de noyaux qui donneraient infailliblement lieu à des cors, si on n'avait le soin de les enlever.

Après l'extraction, on met les pieds dans l'eau, environ un quart d'heure. Par ce moyen, les dépendances du cor qui n'ont pu être extraites se gonflent; elle forment une élévation blanche et spongieuse qu'on essuye bien et qu'on

a soin de tondre, soit avec l'instrument tranchant, soit avec la pierre ponce, ou une lime.

Aussitôt que l'opération est achevée, on met dans l'excavation une goutte de baume de *Fioraventi*; on essuie et on applique de la *baudruche*, recouverte d'un côté d'une légère couche de diachylum gommé, rendu plus agglutinatif, plus mou et plus balsamique par l'addition d'un peu d'essence de térébenthine.

Il est inutile, et souvent dangereux, de faire usage de ces onguens colorés soit en vert, soit en rouge, dont la base est une substance plus ou moins corrosive, comme le vert de gris, (*oxide vert de cuivre*) ou le cinabre (*oxide sulfuré rouge de mercure*).

Au reste, j'ai mis à l'épreuve tous ces moyens, et nul ne m'a paru produire un meilleur effet que le diachylum sur de la baudruche; parce que cette pellicule, sorte de parchemin

dont se servent les batteurs d'or, mince comme une pelure d'oignon, s'applique exactement sur quelque partie que ce soit, ne forme aucun volume, et, par son imperméabilité, empêche que les bas ne s'imprégnent d'emplâtre.

En recommandant l'usage du baume de Fioraventi je n'examinerai pas si l'épiderme, que l'on a déchiré en opérant, a besoin d'un baume consolateur. Son mode de vie, sous ce point de vue, est trop inconnu pour que je me permette de hasarder une opinion. Je ferai seulement observer que l'addition du baume produit toujours un avantage sensible pour la guérison.

L'opération est bien faite, lorsque, aussitôt après le pansement, on n'éprouve aucune douleur, et que le pied se trouve dégagé comme si jamais on n'avait eu de cor. Mais lorsqu'on sent des élancemens, quelque légers qu'ils soient, c'est un indice qu'il faudra, sous huitaine, revenir à une seconde

extraction ; sinon le cor ne tarderait pas à se développer de nouveau, et ce serait toujours à recommencer.

La première opération est toujours la plus longue ; c'est celle qui offre le plus de difficultés, s'il est vrai qu'il y en ait pour une main un peu exercée. Il faut vraiment qu'un Pédicure soit bien maladroit s'il fait souffrir ou s'il blesse. Cependant, quelque facile que soit l'extraction des cors, je ne conseillerai jamais de se livrer à des gens peu expérimentés, lorsque ces infirmités sont situées profondément ou sur les trajets des nerfs. Les dangers qui les environnent sont grands, l'inexpérience peut causer des désordres irréparables. Il est mille fois préférable de faire soi-même l'opération ; il est vrai que lorsqu'on opère soi-même, on ne peut discerner assez distinctement les plus petites parties du cor, pour que l'extraction soit aussi parfaite que lorsqu'elle est exécutée par un habile

Pédicure ; mais on a l'avantage de renouveler l'opération quand on veut, avantage d'autant plus précieux, que les extractions réitérées finissent toujours par faire disparaître entièrement l'infirmité, et que celui qui saura être son propre Pédicure, pourra toujours se mettre à l'abri des souffrances, dans le cas où quelque cause inconnue s'opposerait à la guérison parfaite. Je puis certifier que j'avais mes pieds garnis de cors très-douloureux, je men suis totalement débarrassé moi-même en les extrayant à plusieurs reprises. Ce que j'ai fait, un autre peut le faire ; j'en ai la preuve dans beaucoup de personnes qui n'ont eu besoin que de suivre mes conseils et d'imiter mon exemple ; ce qui est très-facile, je l'assure.

Quand on a enlevé des cors à la plante des pieds, on fait usage d'une semelle de feutre de chapeau à laquelle on pratique des trous qui correspondent

aux endroits où ces tubercules étaient placés ; on fixe cette semelle aux bas ou aux chaussons par quelques points de suture, pour qu'elle ne se dérange pas en glissant par l'effet de la marche. Cette méthode a non-seulement l'avantage de procurer un grand soulagement, mais encore est très-nécessaire pour empêcher que le poids du corps n'exerce une pression directe sur le siège primitif de la maladie, ce qui entraînerait inévitablement la récidive.

Une remarque singulière que j'ai faite, et que tout le monde peut soumettre à l'expérience, c'est que l'extraction n'a d'heureux succès que lorsqu'elle est faite au déclin de la lune. Quelle influence peut avoir cet astre sur ces excroissances épidermoïques ?..... Je n'en sais rien ; je laisse à d'autres le soin d'expliquer ce phénomène.

La méthode de couper le tubercule avec un instrument tranchant, loin de

procurer la guérison, ne sert qu'à favoriser l'accroissement du mal. On n'est pas toujours maître de diriger à son gré la lame d'un rasoir ou d'un bistouri lorsqu'elle est engagée dans une substance dure et imbriquée comme celle des cors ; et, si l'on coupe jusqu'à effusion de sang, il peut en résulter des accidents fâcheux.

La méthode de consumer, soit par le feu, soit par des acides concentrés (*vitriol, eau-forte*), ne compte que des victimes. Elle expose à des accidents graves et dont le moindre est une violente inflammation, de laquelle je dirai quelques mots à la fin de ce chapitre.

La méthode d'extraire est la seule qu'on doive raisonnablement suivre. Parlons des soins consécutifs qui en assurent le succès.

§ XIII. *Soins consécutifs.*

Il faut, deux fois, ou au moins une

fois, par semaine, changer l'emplâtre. A chaque pansement on examinera l'état du cor. Les premiers mois, il paraît être remplacé par une épaisse lame d'épiderme, que l'emplâtre maintient dans un état constant de ramollissement. On en tire bon augure, lorsqu'on peut y exercer impunément diverses pressions avec les doigts, sans ressentir ni douleur ni élancemens; insensiblement cette couche et toutes les traces du cor disparaissent.

Si on néglige les pansemens, la couche épidermoïque dont je viens de parler se durcit. Comprimée ou froissée par les souliers, elle occasionne un point d'irritation auquel succède un nouveau tubercule. Ainsi il ne faut pas négliger d'entretenir la souplesse dans les endroits où il y a eu des cors. On ne doit point se flatter de parvenir à ce but en prenant fréquemment des pédiluves. L'eau ne ramollit l'épiderme que momentanément; elle contribue

au contraire à le rendre plus dur, en lui enlevant la matière onctueuse qui transsude à travers les vaisseaux exhalans. Ainsi, lorsque par motif de propreté, ou par habitude, on aura mis les pieds au bain, il faudra prendre soin, après les avoir essuyés, d'appliquer, de suite, un nouvel emplâtre.

Pour favoriser, pour hâter et pour assurer la guérison, il faut porter des chaussures qui n'aient point les inconvénients de celles qu'on peut considérer comme la cause la plus commune des cors ; je les ai désignées (page 4). Il ne serait peut-être pas hors de propos d'indiquer comment doivent être confectionnés les souliers ou les bottes, pour ne pas donner lieu aux divers états pathologiques des pieds ; mais la mode, trop impérieuse, qui sacrifie à ses caprices la facilité des mouvements, l'aisance de la marche et la solidité de la station, ne

manquerait pas de jeter du ridicule sur mes conseils.

Je me bornerai à dire peu de choses sur ce point. Les personnes qui ont eu des cors, soit par prédisposition naturelle, soit par quelque cause occasionnelle, renonceront aux souliers dont le bout est prolongé en pointe et qui sont trop étroits du côté des orteils. Elles choisiront des chaussures dont la forme soit en rapport avec celle du pied, et dont l'empeigne principalement soit douce et souple. Elles veilleront à ce que le cuir ne se durcisse ou ne se racornisse point.

L'endurcissement a souvent lieu, lorsque, après certaines marches, on quitte les souliers imbibés d'eau, incrustés de boue, et que, sans les nettoyer, on les dépose dans quelque recoin où ils sont oubliés. En séchant ils se durcissent; lorsqu'on les reprend, les pieds n'y entrent qu'avec difficulté et s'y trouvent à la gêne.

Le racornissement est presque toujours produit par l'action du feu. Il a lieu, par exemple, lorsque pour se chauffer les pieds, on les rapproche tout chaussés trop près des cendres ou de la braise, comme en les plaçant sous un poèle ou sur une chaufferette.

Je terminerai ce que j'ai à dire du traitement des cors, en fixant notre attention sur les cas d'une vive inflammation, dont la suite, comme je l'ai fait observer, peut devenir terrible et funeste. On se hâtera d'y remédier. Jamais on ne doit perdre de vue que tous les maux des pieds, quelque légers qu'ils soient, sont toujours redoutables. Les os de ces parties, généralement spongieux, sont très-susceptibles de se carier.

La première chose, la plus essentielle et toujours indispensable, est le repos. Si l'inflammation n'est pas violente, il suffit souvent pour la dissiper. Mais si elle se manifeste avec des

douleurs pulsatives, on a tout lieu de craindre la formation d'un abcès. En ces cas, on couvrira la partie enflammée d'un épais cataplasme de farine de graine de lin, détrempée dans une décoction de guimauve. On fera usage d'une tisane rafraîchissante et l'on se soumettra à une diète tempérante.

S'il y a des signes d'embarras gastrique, on emploiera un vomitif.

J'ai vu plusieurs cas d'inflammation de ce genre se dissiper promptement par ces simples moyens ; mais aussi j'ai vu des inflammations négligées, ou dont le principe tenait à un vice général, tel que le vice scrophuleux, scorbutique, vénérien, etc., être suivies de carie, entraîner la chûte d'un ou de plusieurs orteils. Il n'est pas sans exemple que, dans des cas de cette nature, les meilleurs praticiens, après avoir inutilement employé une multitude de remèdes, ont été contraints de recourir à l'amputation pour sauver

les jours du malade. On a même vu des terminaisons plus funestes.

Ainsi dans toute inflammation ou affection un peu grave des pieds, il importe de consulter soit un médecin, soit un chirurgien sage et expérimenté. Ne suivez pas aveuglément les conseils des personnes étrangères à l'art de guérir. Ces conseils sont sans doute dictés par des motifs louables, mais ils manquent de cette clairvoyance, de cette sagacité nécessaires pour en apprécier les effets, pour en modifier l'exécution, suivant les causes du mal et les circonstances dans lesquelles se trouve le malade, suivant son âge, son tempérament, ses habitudes.

§ XIV. *Des Durillons.*

Les durillons sont des callosités dont le premier aspect est ressemblant à celui des cors. Ils sont produits par les mêmes causes. Mais comme ils ne

se prolongent pas en pointe comme ceux-ci, ils ne sont point douloureux, et ce n'est qu'autant qu'ils acquièrent trop de grosseur qu'ils deviennent incommodes. On peut les traiter par l'extraction comme les cors ; cependant on se contente de les amincir avec un instrument tranchant. La pierre ponce ou une lime sont préférables, et l'attention de faire cette opération au déclin de la lune n'est pas à négliger. Je ne saurais en donner d'autres raison que l'expérience.

§ XV. *Des Oignons.*

Les oignons sont de véritables cors. J'en ai donné la description (pag. 35). Pour les guérir, on emploie le même traitement.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DES ENGELURES.

§ Ier.

Les engelures sont une sorte d'érysipèle phlegmoneux. Elles consistent en un gonflement inflammatoire occasionné par le froid, et surtout par le froid humide. Les douleurs qu'elles excitent sont à la fois pulsatives, comme dans le phlegmon, et brûlantes comme dans l'érysipèle. Le mot engelure dérive de *gelu*, gelée; parce que c'est dans le temps des gelées qu'elles se manifestent. Cependant, si l'on y fait attention, on observe que le froid sec n'y donne lieu qu'autant que les parties qui en deviennent le siège sont hu-

mectées par la sueur ou par l'effet de l'immersion dans l'eau.

Elles se développent le plus communément aux mains, souvent aux orteils et à diverses parties des pieds. Quand elles ont leur siège au talon, elles sont désignées vulgairement par le nom de *Mules*. On les voit quelquefois aux coudes, au nez, aux oreilles et aux lèvres.

§ II.

Les personnes le plus sujettes aux engelures sont les enfants, les femmes et les jeunes gens d'un tempérament faible, dont la peau est tendre, très-sensible et peu habituée au froid, les individus dont la constitution est imprégnée de quelques virus, tel que le scorbut ou les écrouelles.

On y est sujet quand on est obligé, par état, d'avoir souvent les mains dans l'eau. On les voit plus fréquemment dans les climats tempérés, où le temps

est inconstant, que dans les pays où l'atmosphère quoique plus froide n'éprouve pas tant de vicissitudes.

Parmi les causes les plus fréquentes des engelures, on doit compter la mauvaise habitude d'approcher brusquement du feu, soit des poèles, soit des chaufferettes, et même de l'âtre, les mains ou les pieds engourdis par le froid. On doit y compter pareillement l'exposition subite au froid, dans le moment ou ces parties sont pénétrées de chaleur.

§ III.

Le développement des engelures est plus ou moins lent; il est aisé d'en observer tous les progrès. Dans le lieu qui doit en être le siège, il paraît une petite teinte rouge, plus ou moins vive, accompagnée de chaleur et d'un léger gonflement; bientôt quelques démangeaisons s'y font sentir; malgré soi on y porte la main, on

les frotte dans le but de calmer ces démangeaisons qui, peu-à-peu, deviennent plus vives, et à tel point qu'elles sont intolérables. Si l'on expose la partie à une forte chaleur, elles font éprouver le sentiment d'un prurit piquant. Les impressions de l'air froid que le malade recherche semblent calmer ce prurit ; mais le calme n'est que momentané, et bientôt la douleur se renouvelle, le mal se propage profondément, la tumeur prend de l'accroissement, acquiert souvent une étendue considérable ; le mouvement de la partie est pénible, quelquefois impossible. La peau passe successivement du rouge à une couleur pourprée, violacée, livide ou marbrée. Les douleurs prennent un nouveau caractère ; elles deviennent brûlantes et pulsatives. Quand le mal est parvenu à ce dégré, l'épiderme se soulève ; de petites vésicules, remplies d'une liqueur roussâtre et âcre, se forment, se distendent et

crèvent. Il en résulte des ulcérations d'un mauvais aspect, irrégulières, très-douloureuses, parsemées de chairs grisâtres et blafardes ; elles se propagent rapidement aux tendons, s'étendent jusqu'à la substance des os, dont elles déterminent quelquefois la carie. Parvenues à un tel dégré, elles laissent suinter une matière ichoreuse et souvent très-fétide ; leur guérison est toujours très-difficile. Enfin, on a vu des engelures amener la gangrène et même la mort.

§ IV.

Il est aisé de concevoir combien il est important de remédier à ces sortes d'infirmités ; puisque non-seulement elles causent une gêne des plus pénibles, mais encore peuvent avoir la terminaison la plus funeste, et dans tous les cas ne disparaissent qu'avec lenteur, laissant des traces désagrea-

bles, avec une disposition toute particulière à la récidive.

§ V.

Le traitement des engelures est préservatif ou curatif.

Le traitement préservatif est celui par lequel on s'oppose à la formation de ces affections. Le moyen le plus efficace est d'habituer au froid les parties qui en sont ordinairement le siège. Comme toute transition subite de la chaleur au froid et du froid à la chaleur est la cause la plus commune des engelures, on prendra quelques précautions pour l'éviter. La première est de ne point faire usage de gants fourrés, des manchons ou d'autres objets semblables, dont la propriété est de conserver une chaleur qui tient les pores de la peau entr'ouverts et rend cet organe plus susceptible des impressions que produit tout changement de température. On doit prendre le plus grand

soin, pendant l'hiver, de ne point conserver des chaussures humides, et d'avoir toujours les pieds secs. On fera beaucoup d'exercice; on se lavera les mains, en tout temps, avec de l'eau froide, ce qui contribue à donner du ton et de l'énergie à la peau. Aux approches de l'hiver, après s'être lavé les mains ou les pieds avec de l'eau froide, on fera des lotions avec de l'eau-de-vie, ou mieux avec de l'eau de Cologne. Les femmes, à l'époque de leurs règles, éviteront de tremper les pieds ni les mains à l'eau froide.

Pendant les rigueurs de la saison, lorsqu'on viendra de se laver, ou bien lorsqu'on se sera exposé à l'action d'un froid humide, ou qu'on aura ce qu'on appèle vulgairement l'*onglée*, il faudra éviter de s'approcher trop du feu, dans l'intention de se réchauffer promptement.

Quant au traitement curatif, il faut

distinguer les engelures qui ne sont pas ulcérées, et celles qui le sont.

Dans le premier cas, et au début de l'inflammation,

Prenez eau commune froide, . . *demi-litre.*
Extrait de saturne (acétate de plomb liquide). . . . . *deux gros.*
Eau-de-vie, ... *un petit verre.*

Mêlez, vous aurez une eau blanche, connue sous le nom d'*eau végéto-minérale*, dans laquelle vous tremperez quelques compresses, que vous appliquerez sur les parties affectées; et vous renouvellerez, plusieurs fois, dans la journée, ces fomentations.

Prenez un seau d'eau très-froide, plongez-y la partie malade, en ayant soin de l'y tenir pendant sept à huit minutes. Réitérez plusieurs fois cette immersion. Ayez l'attention, chaque fois, de bien essuyer la partie et de la garantir du contact de l'air, en l'enveloppant d'un morceau de tafetas gommé.

Frottez plusieurs fois par jour les mains ou les pieds avec de la neige, pendant quelques minutes; ayez soin de les bien essuyer et de les envelopper d'un tafetas gommé.

Lorsque les engelures commencent à se manifester et que l'inflammation est tellement violente qu'elles occasionnent la fièvre, l'application des sangsues sur le siège du mal produit d'excellens effets.

Je me suis souvent très-bien trouvé de faire laver les mains avec de l'eau de mer, et même avec celle que déposent les huîtres.

On a vanté la décoction de rave ou de navet, dont on imbibe des compresses.

J'ai fait souvent usage, avec succès, des fomentations de vin chaud avec addition d'un peu d'eau-de-vie.

Les lotions avec l'essence de térébenthine sont efficaces; mais l'odeur

de cette substance est trop forte et trop désagréable.

On a beaucoup préconisé l'électricité.

Les fomentations avec le mélange suivant ont eu le plus heureux succès, toutes les fois que j'en ai fait faire usage.

Prenez teinture de cantharides, *deux onces*
Ammoniaque liquide. . . . . *deux gros.*
Savon blanc de commerce, ... *un gros.*

Quand le mélange est bien formé, on s'en sert en imbibant des compresses douces que l'on tient appliquées sur les parties malades, et que l'on humecte de temps en temps.

Lorsque les engelures sont ulcérées, le traitement doit être secondé par le repos de la partie malade; cela est indispensable, si l'affection est aux pieds. Il faut, dans ce dernier cas, se résoudre à garder le lit, où la position du corps est aussi commode qu'elle est favorable au traitement; on s'y trouve à l'abri

de l'influence de l'air froid, duquel il est important de se garantir. L'usage du mélange que j'ai décrit ci-dessus est avantageux dans le cas où l'ulcération présente un aspect livide et que les chairs ont besoin d'être un peu animées. Quand on aperçoit des fongosités, on les touche avec la pierre infernale (*nitrate d'argent fondu*). Si, au contraire, les chairs paraissent vives, on y applique des plumaceaux de charpie, enduits d'un peu de cérat, auquel on a mêlé quelques gouttes d'extrait de Saturne. Le cérat ainsi préparé se trouve chez tous les pharmaciens ; il est connu sous le nom de *cérat de Goulard*. On fait à chaque pansement des lotions avec l'eau végéto-minérale, tiéde.

Si, pour appaiser la violence des douleurs, on est contraint de recourir à l'emploi des cataplasmes émollients, on doit les appliquer froids.

Dans tous les cas où les engelures

sont ulcérées, il faut se soumettre à un régime; il est le plus puissant moyen pour seconder les effets des remèdes et les efforts de la nature. Par régime, je n'entends pas une diète sévère et absolue, mais la privation des aliments indigestes et de ceux qu'on appelle en quelque façon incendiaires. Il faut en outre se régler sur la quantité; ce précepte doit surtout être suivi quand la personne malade est réduite à garder le repos. On conçoit aisément qu'elle ne peut pas digérer aussi facilement que lorsqu'elle prend de l'exercice, et qu'il faut par conséquent qu'elle retranche sur sa nourriture. Le régime est aussi nécessaire aux individus chez lesquels divers symptômes font soupçonner ou dénotent soit un embarras gastrique, soit une constitution infectée de quelque virus. C'est alors le cas de dire avec Hippocrate : *Impura corpora quò plus nutries eò magis lædes.* On est obligé, en outre, de faire concourir le traitement interne.

S'il y a des signes d'embarras gastrique, on doit faire usage, pendant deux jours, d'une décoction d'orge ou d'une infusion de chicorée, et administrer un vomitif; on a recours ensuite à quelques légers purgatifs. Dans le cas où le malade est infecté de quelque virus, c'est contre ce virus que l'on dirige les soins. En un mot, toute maladie qui coïncide avec les engelures ou qui les complique, doit attirer une sérieuse attention.

Lorsque les ulcères provenant des engelures, ne cèdent ni aux remèdes, ni au retour de la belle saison, il y a lieu de croire qu'ils tiennent à quelqu'autre principe. Ils guérissent alors difficilement, et, s'ils se cicatrisent, il arrive souvent qu'il se développe des maladies qui frappent quelqu'organe essentiel à la vie. Dans ce cas on administre une potion laxative, on établit un cautère soit au bras, soit à la cuisse; on l'entretient pendant tout le temps

nécessaire au raffermissement de la santé, ce qui exige quelquefois plusieurs mois.

Un des accidents les plus terribles qui peuvent survenir aux engelures c'est la *gangrène*. Elle s'annonce par des signes précurseurs faciles à saisir. La rougeur, qui était vive, fait place à une teinte brunâtre ; la chaleur se dissipe, la sensibilité s'éteint ; l'ulcère devient livide ou noirâtre, il s'y forme ce qu'on appelle une escare. Tels sont les principaux caractères de l'état gangreneux. La partie reste dans un état d'affaissement et de torpeur, jusqu'à ce que la nature, par ses propres forces, ou secondée par des remèdes appropriés, réveille l'inflammation, ou pour mieux dire, produise une excitation salutaire. Alors les bords de l'engelure acquièrent un nouveau dégré de chaleur, prennent une couleur vermeille. La démarcation entre l'escare et le cercle vif qui l'environne est tranchante. Il s'y établit

une suppuration dont l'odeur devient, en peu de temps, repoussante et quelquefois cadavéreuse.

Le traitement, dans le cas de gangrène, sera modifié suivant la constitution de l'individu, son âge, etc. Il doit être confié à un homme instruit dans l'art de guérir. L'état de gangrène qui survient aux engelures exige, en général, l'usage des potions toniques, parmi lesquelles il faut distinguer le vin de quinquina à doses modérées.

Extérieurement, on saupoudre l'ulcère avec du charbon pilé ou de la poudre de quinquina. On se sert de substances propres à favoriser la chûte de l'escare, telles que l'onguent de styrax, l'eau-de-vie camphrée.

CHAPITRE TROISIÈME.

DES VERRUES.

§ Ier.

Sous le nom de verrue (*verruca*) on entend généralement une excroissance plus ou moins dure et rugeuse à sa surface. Les verrues peuvent se développer sur toutes les parties de la peau. Elles ont ordinairement leur siège aux mains et au visage, quelquefois aux pieds. Ces excroissances sont trop communes pour qu'il soit besoin d'en donner une ample description. Les unes tiennent à la peau par une base large, les autres par une espèce de pédicule. Les unes et les autres sont plus ou moins petites et ne dépassent pas la grosseur d'une noisette. On les

à long-temps regardées comme des excroissances épidermoïques ; il est reconnu aujourd'hui qu'elles sont d'une nature différente de l'épiderme ; cela est prouvé facilement par le sang qui en découle et par la douleur qui se fait sentir quand on les coupe. Elles ont des racines qui se prolongent plus ou moins dans le tissu de la peau.

§ II.

Quelles sont les causes des verrues ? D'où viennent-elles ? Voila des questions plus difficiles à résoudre.

Elles naissent, disent certains auteurs, de l'extension vicieuse des papilles dermoïdes, suite d'une acrimonie acide (*) ou de la malpropreté.

Galien les considérait comme les boutons où pustules qui paraissent sur la peau, où les facultés internes les poussaient avec violence, pour se

(*) Swediaur, *Malad. syph.*, tom. 1er.

débarrasser d'une matière hétérogène et contre nature.

Nous lisons dans un autre auteur : » que les verrues sont des excrois- » sances extraordinaires des fibriles » nerveuses de la peau ; que les princi- » pes de toutes ces excroissances » procèdent d'une humeur grossière, » mélancolique, ou flegmatique salée, » convertie en mélancolie, qui, desti- » tuée de circulation, s'épaissit insensi- » blement et forme les callosités qu'on » appelle verrues.

Cette manière d'expliquer, l'origine et les causes des verrues, se ressent des siècles où le système des acrimonies était en vigueur. Tout ce que l'on voudra dire aujourd'hui ne doit émaner que de la stricte observation.

Or d'après les remarques les plus suivies, il faut se borner à dire que les enfans et les jeunes gens sont plus sujets aux verrues que les vieillards. Le plus souvent elles sont une maladie

locale ; cependant on a eu quelquefois lieu de penser qu'elles provenaient d'un vice intérieur, tel que le vice vénérien, cancéreux ou autre. Si elles se développent en grande quantité, ou si, à mesure qu'on les détruit, elles repullulent, on peut leur supposer une cause interne.

§ III.

Les verrues ne sont point contagieuses, elles n'ont de danger que lorsqu'elles tiennent d'un vice cancereux. Elles sont désagréables. Elles ne deviennent incommodes que par leur siège ou par leur grosseur. On conçoit que lorsqu'elles sont situées sous la plante des pieds, elles causent nécessairement une gêne pénible. Quand elles sont situées aux articulations des doigts, elles portent plus ou moins obstacle à la liberté des mouvements. Si elles sont irritées, soit par le froissement, soit par quelque traitement

inconsidéré, elles peuvent occasionner non seulement une violente inflammation, mais encore des ulcères du plus mauvais caractère.

§ IV.

Le traitement doit être dirigé suivant que la maladie est locale ou dépend d'un vice interne.

Quand on a lieu de soupçonner que les verrues ont leur source dans une affection générale et interne, on traite celle-ci par les remèdes convenables. Ainsi on emploiera les antisyphilitiques si l'affection est vénérienne. Les verrues disparaîtront par le seul effet du traitement principal.

Quand elles proviennent d'un vice local, elles cèdent ordinairement à l'application des remèdes externes. On lie avec un fil ciré celles qui tiennent par un pédicule; on serre le fil par dégrés, de manière à suspendre la circulation dans les verrues pour

les priver de la vie ; insensiblement elles périssent et se détachent.

On fait le nœud à deux passes, appelé le *nœud de Chirurgien*. La cire dont on enduit les fils empêche qu'ils ne glissent et que par conséquent la ligature ne se relâche lorsqu'on a fait une constriction convenable.

On ne peut pas employer ce mode de traitement avec les verrues qui tiennent par une base large. Alors les moyens les plus sûrs et les plus expéditifs sont l'extirpation ou l'excision. Pour les extirper on s'y prend de la même manière que pour extraire les cors, je veux dire qu'on les cerne légérement tout autour, soit avec le bistouri, soit avec des ciseaux. L'opération est un peu douloureuse, elle doit être faite par un homme instruit et adroit.

Si le malade redoute de se soumettre au traitement par l'instrument tranchant, on fait usage de remèdes qu'on applique

sur le mal. On attribue de l'efficacité à un très grand nombre. Quelquefois, les premiers qu'on emploie réussissent ; d'autrefois c'est en vain qu'on les met, successivement, tous à contribution.

On frotte les verrues avec du sel dissout dans du vinaigre, avec le suc de chélidoine, de tithymale, de figuier, de l'herbe aux verrues, etc., avec l'eau de javelle, ou la dissolution de muriate d'ammoniaque dans l'eau. Cette dissolution a rarement trompé mon attente ; avec elle j'ai guéri une jeune demoiselle dont les mains étaient couvertes de verrues, qui avaient resisté à une infinité de remèdes. Voici la manière dont je l'emploie : Je commence par raser les principales verrues, le malade se lave, avec la dissolution ammoniacale, les parties où sont situées les excroissances. Il répète ces lotions plusieurs fois dans la journée, sans essuyer ; le soir il applique des

compresses imbibées de la dissolution. Peu-à-peu les verrues paraissent s'entrouvrir et tombent.

On a proposé, pour la guérison de ces excroissances, de les enchâsser dans un trou pratiqué à une lame de ferblanc ; de les couvrir d'une couche de soufre auquel on met le feu. Ce traitement est dangereux ; il a eu des suites funestes ; je suis loin de le conseiller.

On a fait usage d'arsenic et de sublimé corrosif ; ces substances escarotiques, sont à redouter ; elles ont souvent produit de très-mauvais effets. On a employé plus avantageusement le sommet d'une aiguille à tricoter rougi au feu.

J'ai souvent réussi en touchant, avec la pierre infernale, la verrue que j'avais préalablement ébarbée avec le bistouri.

Un moyen plus doux qui ne peut avoir aucune suite fâcheuse, c'est de

raser la verrue, et d'y appliquer de la toile d'araignée. Je connais plusieurs personnes qui m'assurent avoir été guéries par ce procédé, tandis qu'elles avaient inutilement employé une foule de remèdes différents.

L'eau forte (acide nitrique), est conseillée par tous les auteurs; je la préfère moi-même bien souvent à tous les autres moyens. Mais quelle circonspection ne faut-il pas, pour faire usage d'un tel remède! Combien de fois n'a-t-on pas vu son emploi être suivi d'une terrible inflammation ou d'ulcérations cancereuses! Cela arrive surtout aux verrues placées au visage. Par conséquent, on ne fera usage de ce caustique, ni pour celles qui sont sur les articulations, ni pour celles qui se montrent au visage; ces dernières doivent être détruites, ou par l'instrument tranchant, ou par un caustique dont les effets soient tels qu'il puisse emporter le mal d'une seule fois.

Lorsqu'on fait usage de l'acide nitrique, on trempe dans ce liquide l'extrémité d'un petit morceau de bois aiguisé comme le bec d'une plume, on fait tomber par une légère secousse la première goutte qui serait trop considérable, l'on pose ensuite ce qui reste sur le milieu de la verrue. Une combinaison chimique altère l'excroissance qui devient jaune. On réitère ce procédé, deux fois par jour, jusqu'à ce qu'on 'aperçoive que les racines s'écartent. Si les verrues ne proviennent pas d'un vice interne, elles tomberont et ne se repoduiront pas.

On a l'attention de ne mettre de l'eau forte que sur les verrues les plus grosses et qui ne soient pas directement sur les articulations; l'expérience a démontré que, lorsque les plus grandes périssent par ce traitement, les petites subissent le même sort. Sans doute cela provient de ce que ces

excroissances tirent leur suc nourricier de la peau, et que l'acide nitrique produit dans cet organe une impression qui rétablit son mode de vie dans les conditions nécessaires à la santé. Ce raisonnement est peut-être le seul par lequel on puisse expliquer des guérisons opérées par des frictions faites avec des herbes ou des plantes potagères, telles que les tiges des poireaux, les feuilles d'oseille, de harricots, etc.

Je ne parlerai point de ces remèdes mystérieux qui consistent à frotter les verrues avec le milieu d'une pomme que l'on a partagée en deux, que l'on réunit ensuite et que l'on fait pourrir, soit dans les latrines, soit dans du fumier, ayant la ferme confiance, que pultôt la pomme pourrira, plutôt les verrues périront. Je laisse à penser si tremper ses mains dans l'eau d'un bénitier, *à l'église*, est plus efficace que de le faire *chez soi*. Prononcer des

mots inintelligibles en aspirant sur les verrues; prendre un fil, dans la chemise d'un mourant, sous la manche gauche, faire à ce fil autant de nœuds que l'on a de verrues, frotter une verrue avec un de ces nœuds, ensuite enterrer le fil dans un endroit humide et attendre que la maladie se dissipera au fur et à mesure que les nœuds tomberont en pourriture, tels sont les remèdes qui ont été proposés, non seulement par des bonnes femmes, mais même par certains auteurs. Je conviens que ce sont des remèdes innocens et très-innocens dans toute la force du terme; je conviens que l'on peut, facilement et sans inconvénient, en faire l'expérience. Mais quand on voudra persuader, que, si la guérison a lieu, elle n'est due qu'à ces moyens, avouons qu'il faudrait une grande provision de bonhomie et de crédulité pour répondre sincèrement : *je le crois*.

Il se développe quelquefois, à la plante des pieds, des verrues larges, que l'on appelle improprement *fics*. J'ai réussi à les détruire par la potasse caustique (pierre à cautère). On doit appliquer la potasse exactement comme pour former un cautère ; ainsi on prendra un morceau de sparadrap, au milieu duquel on pratiquera une ouverture de la grandeur de la verrue, on appliquera le sparadrap sur la partie, de manière qu'il adhère bien dans tous les points à la peau, et que, par le moyen de l'ouverture pratiquée, la verrue soit à découvert ; on y versera une goutte d'eau, et l'on y mettra un petit morceau de potasse de la grosseur d'une petite lentille ; on recouvrira le tout avec un autre morceau de sparadrap ; enfin on assujétira cet appareil avec une compresse et une petite bande.

La verrue sera convertie en une escare, dont la chûte ne tardera pas

à s'effectuer. Je ne crois pas avoir besoin de faire observer que, pendant la suppuration qui a lieu et qui doit entraîner l'escare, il faut garder le plus parfait repos. C'est un précepte général qu'il ne faut pas oublier dans le traitement des plaies ou des ulcères tant des pieds que des jambes. Or la cautérisation dont nous parlons, est une plaie artificielle qui pourrait prendre un mauvais caractère, si l'on n'en favorisait la guérison par le repos.

CHAPITRE QUATRIÉME.

MALADIES DES ONGLES.

§ I.

Les ongles sont des parties dont la substance est semblable à celle des cornes des animaux. Les ongles des pieds sont placés au dessus de l'extrémité des orteils. On y distingue trois parties, la racine, le corps et l'extrémité. La racine est logée sous un repli de la peau. Le corps est la partie moyenne, adhérente à l'orteil par la face inférieure, et libre par la face supérieure. L'extrémité, qui est le prolongement du corps, est libre dans ses deux faces ainsi que dans ses bords latéraux et antérieurs. Elle est suscep-

tible de prendre un très-graud accroissement.

On les regarde comme des appendices de l'épiderme qui se replie pour les former. En effet lorsque par suite de la macération l'épiderme se détache, les ongles se détachent avec lui. Ils donnent aux orteils plus de fixité dans la station. Naturellement insensibles, ils sont dépourvus de nerfs; on n'y a point découvert des vaisseaux. Il est vraisemblable que le corps muqueux concourt à leur formation. C'est une erreur de prétendre qu'ils croissent après la mort; mais pendant la vie, ils ne cessent de croître, même dans l âge le plus avancé. Les Chinois qui regardent la longueur des ongles comme une marque de beauté, ne les coupent jamais. Laissons à ces peuples des coutumes qui sont aussi bizarres que leurs mœurs, s'il faut ajouter foi à ce qu'en disent les écrivains. Ayons soin de ne pas laisser trop croître

les ongles, autant par principe de propreté, que par la nullité et l'incommodité de leur longueur, dans l'état de civilisation où vivent les Européens.

§ II.

Les ongles sont sujets à se gercer, se fendre, s'exfolier, se recourber dans la peau, se racornir, et à subir diverses altérations dont les effets sont leur difformité et quelquefois leur chûte.

Les altérations des ongles dépendent le plus souvent des vices vénérien, scrophuleux ou scorbutique. En ce cas on ne peut y remédier radicalement qu'en détruisant la cause par un traitement général et approprié. Quant aux altérations qui ne dépendent d'aucune cause interne, on se contente du traitement local.

Les ongles qui se gercent, se fendent ou s'exfolient, demandent à peu près les mêmes soins. On les enveloppe

dans un peu de toile enduite d'un onguent gommo-résineux, comme le diachylum ; souvent la poix dont se servent les cordonniers suffit.

L'ongle qui se recourbe et pénètre dans la peau est ce que les nosologistes appellent *ongle entré dans la chair*. Cette maladie a son siège quelquefois aux mains, communément aux pieds et principalement au gros orteil. Il est hors de doute que la cause la plus ordinaire de cette infirmité émane directement de l'usage des chaussures étroites qui impriment aux ongles des déviations vicieuses. La pression ayant lieu latéralement, l'ongle se recourbe en forme de cylindre ; le bord est replié contre la chair, il y cause une gêne à laquelle on n'attache souvent nulle importance. Quelquefois, dans l'intention de se procurer quelque soulagement, on coupe l'ongle en rond, on détruit autant que l'on peut le bord qui gêne. Le soulagement n'est

pas de durée; l'ongle croît rapidement, le bord hérissé de divers petits angles résultant de la coupe pratiquée avec les ciseaux pénètre plus vivement. Ce n'est plus une simple gêne qu'il cause, c'est une douleur suivie d'inflammation ; enfin il s'enfonce dans les chairs, les entame et détermine une suppuration opiniâtre. Si le malade se livre à quelque marche fatigante, il peut en survenir les suites les plus funestes.

§ III.

La cure de cette maladie consiste à corriger la déviation de l'ongle et à s'opposer à la récidive. On commencera par racler le dessus, tout le long du côté malade ; on aura soin de le faire assez pour que l'ongle, devenu souple, puisse être redressé dans le sens contraire à sa courbure. Pour faciliter le redressement du bord, on le soulèvera avec une petite lame de

plomb qui sera rabattue audessous de l'orteil ; cette lame doit, ensuite, être fixée au moyen d'une compresse et d'une bande roulée. De cette manière les chairs sont affaissées, et dégagées de l'ongle ; l'irritation cesse, le calme se rétablit et après un traitement, tantôt de peu de jours, tantôt de deux ou trois mois, suivant l'ancienneté du mal, la guérison est parfaite.

Il y a des chirurgiens qui se servent d'une lame de ferblanc au lieu de plomb, parce qu'ils ne croient pas celle-ci assez consistante pour relever le bord. Il est vrai qu'il faut un certain dégré de force, lorsqu'on n'a pas eu le soin de racler suivant la méthode que j'indique, parce qu'alors l'ongle inflexible, et qui adhére par sa surface concave, oppose une forte résistance qu'on ne peut vaincre sans un effort proportionné, et sans produire un tiraillement douloureux. Quand on a soin d'amincir l'ongle, ou de le rendre

souple, on en relève le bord avec facilité et sans faire éprouver, pour ainsi dire, de douleur.

Je ne parle pas de diverses méthodes qu'on a employées sans succès; comme d'arracher l'ongle qui ne tardait pas à renaître et à reproduire les mêmes désordres. Au reste, quelque méthode que l'on emploie, il faut prendre des précautions pour empêcher la récidive. La première est de renoncer aux chaussures trop étroites. Une autre non moins importante, est, quand on coupera les ongles, de faire attention à leurs bords, de ne jamais les couper en rond, mais quarrément, de manière que les parties latérales débordent par dessus la peau. Si l'on s'aperçoit qu'ils tendent à se recourber, on intercalle un peu de charpie, ou mieux une petite lame de plomb. *Satius est præcavere quam curare.*

J'ai donné des soins à une jeune demoiselle, âgée de dix-huit ans, qui

avait cette maladie, à l'index de la main droite; dès le commencement on avait regardé le mal comme un panaris, mais une suppuration opiniâtre, pendant quatre mois, avec douleur, gonflement du doigt, fongosité charnue à la racine, firent changer d'idée sur la nature de la maladie, cependant ne ramenèrent pas au vrai diagnostic; et d'une erreur on tomba dans une autre.

Divers cathérétiques, comme le nitrate d'argent fondu, divers onguents, tels que le baume d'Arcœus, avaient été inutilement employés, lorsque je vis la malade pour la première fois. Je sondai le mal, et je reconnus que le bord de l'ongle se recourbait, à sa racine, du côté interne, je ne doutai pas que ce ne fût la véritable cause de cette infirmité. Je raclai l'ongle à sa partie convexe près de la courbure, afin de le rendre souple et pouvoir ainsi soulever la portion qui entrait dans

la chair; ce que j'exécutai avec beaucoup de facilité, et la douleur que je fis éprouver en redressant fut à peine sensible. Le bord recourbé était tranchant et se faisait remarquer par deux petites aspérités pointues. Je découpai par précaution ces aspérités, quoique, une fois soulevées, elles ne fussent plus en état de nuire. Au premier pansement, je me contentai de protéger la chair avec un peu de charpie. Le lendemain j'interposai une petite lame de plomb qui fut suffisante pour soutenir l'ongle déjà aminci. A chaque pansement le doigt était baigné pendant une demi-heure dans une décoction de son. Au bout de dix jours la guérison fut parfaite.

§ IV.

Souvent l'ongle du gros orteil porte sa croissance en se contournant vers l'orteil voisin qu'il gêne, froisse et entame quelquefois. Quand, pour

remédier à cet accroissement vicieux, on retranche, avec les ciseaux, le sommet qui se contourne, on fait précisément ce qui est entièrement contraire au but que l'on se propose. Un principe généralement reconnu, confirmé par l'expérience de tous les jours, c'est que plus on coupe les ongles, plus ils croissent rapidement. On dirait qu'ils jouissent à cet égard des mêmes propriétés que les cheveux ou la barbe; et que la coupe appelle, sur le point où elle est effectuée, une activité vitale toute singulière. Les physiologistes n'ont encore déduit de ce principe aucune conséquence utile pour certains cas pathologiques, tels que la direction vicieuse de ces parties.

§ V.

Les ongles ont une pellucidité à travers laquelle il est facile d'apercevoir, sous leur concavité, le pus qui s'y forme,

de même que les corps étrangers qui peuvent s'y être introduits en pénétrant entr'eux et la peau.

Lorsqu'à la suite d'un coup ou d'un panaris, il s'est formé une collection de pus dont le foyer est précisément sous l'ongle, on ratisse celui-ci et on l'amincit au point d'avoir autant de facilité pour le percer que pour faire une incision à la peau. De cette manière on donne issue à la matière purulente dont le séjour trop prolongé pourrait produire des désordres.

S'il s'engage, quelque corps étranger sous les ongles, comme une épine ou une écharde, on s'empressera d'en faire l'extraction. Si ce corps est tellement engagé qu'on ne puisse le retirer par l'ouverture qu'il s'est frayée en y pénétrant, on en pratiquera une, à l'ongle même, après l'avoir aminci avec un morceau de verre ou un gratoir; ce procédé est plus facile et moins douloureux, que celui par

lequel on agrandit l'ouverture qui a servi de passage. On peut faire usage pour extraire les épines ou les escharde, soit d'une aiguille soit d'une épingle, ou mieux d'un petit poinçon. On est obligé quelquefois de recourir à de petites pinces pour saisir et entrainer au dehors le corps étranger.

Je n'ai jamais vu des cors se développer sous les ongles, mais bien aux côtés de la racine. S'il arrivait cependant qu'il s'en formât précisément sous l'ongle, il faudrait préluder à leur extraction, comme pour tout autre corps étranger, suivre ensuite le procédé qui a été décrit (page 45) et y donner les soins consécutifs.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DU CHEVAUCHEMENT DES ORTEILS.

§ I.

Le chevauchement des orteils est une direction vicieuse de ces parties. Il consiste en ce que l'orteil qui chevauche se contourne à droite ou à gauche, de manière qu'il empiète sur la place du voisin et se trouve obliquement dessus ou dessous. C'est une difformité inconnue des anciens dont la chaussure ne gênait nullement la croissance ni le développement des pieds, et n'avait d'autre but que de les défendre contre l'action des agens extérieurs capables de les écorcher ou de les blesser. Les caprices de la mode ont amené insen-

siblement l'usage des souliers et des bottes. Dans les chaussures de nos jours, les pieds serrés comme dans un étau, doivent nécessairement se prêter à la difformité qu'entraîne une pression constante et contre nature. Je n'examinerai pas comment s'est accrédité, parmi les peuples modernes, l'usage de chaussures aussi incommodes (1).

Le chevauchement des orteils rend tellement impropres à la marche les personnes qui en sont affectées, qu'il a été compris par le législateur dans le cadre des maladies pour lesquelles on réformait dans l'état militaire.

---

(1) Le désir d'avoir le pied mignon a, sans doute, fait recourir à des chaussures étroites. On a cherché à s'accommoder aux fausses idées dont on est imbu sur la belle conformation. La mode s'en est mêlée; son empire a prévalu, quoique les pieds peu larges soient désavantageux à la progression. Ces parties, sur lesquelles repose notre corps, et qui devraient jouir librement de leurs mouvemens, ont été,

§ II.

Cependant l'infirmité dont nous parlons n'est pas incurable ; il suffit, pour la faire disparaître, d'entrelacer les orteils, avec un ruban de soie, de la même manière que l'on fait l'entrelacement des paniers d'osier. Les orteils ainsi maintenus dans leur direction convenable, les uns à côté des autres suivant l'ordre de la nature, on s'exercera beaucoup à la marche, en ayant soin d'avoir des chaussures fort larges, où le pied puisse facilement s'étendre en tout sens. Insensiblement l'orteil perdra sa déviation, reprendra

---

pour ainsi dire, enfermées et comprimées dans une étroite prison. Il est étonnant que les douleurs atroces, souvent causées par cette compression, n'aient pas fait proscrire un usage aussi contraire aux lois de la nature. Hélas ! nous voyons, même, des personnes faire l'éloge des cordonniers qui les chaussent de cette manière.

sa disposition naturelle; la station deviendra plus solide, et tous les mouvemens s'exécuteront avec une entière facilité.

Je ne puis offrir qu'un seul exemple tiré de ma pratique. Un jeune homme avait été exempté de la conscription militaire pour cette infirmité ; je n'ai employé d'autre moyen que celui que je viens d'indiquer. Au bout de six mois le jeune homme n'a plus eu besoin d'entrelacer ses doigts ; il a été parfaitement guéri.

CHAPITRE SIXIÈME.

SUEURS IMMODÉRÉES DES PIEDS.

§ Ier.

La sueur immodérée des pieds est plutôt une incommodité qu'une maladie. La puanteur qui s'exhale de certains pieds, est quelquefois tellement insupportable qu'on ne peut demeurer dans la société des personnes atteintes de cette incommodité, sans éprouver des nausées ou des défaillances. Ces personnes même en sont quelquefois très-affectées, et d'une manière d'autant plus désagréable qu'elles traînent, avec elles, un principe d'infection qui ne cesse de corrompre l'air qu'elles respirent.

§ II.

Les sueurs immodérées et infectes des pieds reconnaissent pour cause principale une prédisposition naturelle. Mais ce qui y donne souvent lieu, c'est l'usage de porter des souliers ou des bottes sans bas ni chaussons. Il arrive aux pieds enfermés, pour ainsi dire, dans une poche de cuir, ce qui arrive à toute autre partie du corps enveloppée, soit d'une vessie, soit de tafetas gommé. La transpiration insensible ne pouvant s'évaporer et n'étant pas absorbée par des tissus de lin, de laine ou de soie, se condense et forme, autour du pied, une atmosphère humide qui maintient les pores ouverts et excite une perspiration plus abondante. La même chose a lieu lorsqu'on néglige de changer souvent de bas ou de chaussons qui par cette négligence s'incrustent de crasse. Un tel défaut de propreté a pour résultat inévitable

l'infection de la sueur qui délaye la crasse extrêmement putrescible et qui répand, alors, une odeur d'œuf pourri tirant sur l'aigre. Outre les désagrémens de cette odeur, les sueurs immodérées causent quelquefois par leur acreté des écorchures, des gerçures, des éruptions érysipélateuses suivies de douleurs profondes et tellement aigües qu'elles empêchent le sommeil; de plus, elles prédisposent aux engelures.

§ III.

La sueur des pieds, quand elle n'est pas excessive, n'exige que des soins de propreté, et l'on doit bien se garder de la supprimer ni d'y remédier par des décoctions astringentes et alumineuses, ou par des poudres absorbantes et styptiques. On a vu une pareille méthode entraîner des maladies graves et redoutables, comme les vertiges, la toux, la suffocation, divers en-

gorgemens de glandes, des douleurs violentes, soit dans les membres, soit à la tête, à la poitrine ou à l'abdomen.

On doit considérer la sueur des pieds comme un exutoire que l'on ne peut supprimer qu'avec les plus grandes précautions. Il faut même, dans certains cas, l'entretenir, ou y suppléer par un émonctoire artificiel, en établissant un cautère.

Nous poserons en principe que le vrai moyen de remédier, sans inconvénient, aux sueurs immodérées des pieds, est la propreté. Quand on porte des bottes ou des souliers, la première attention doit être de faire usage de bas ou de chaussons. La seconde, de changer souvent les bas et les chaussons, pour ne pas les laisser incruster de crasse. La troisième de se laver les pieds. Il n'est pas nécessaire pour cela de les laisser tremper; il suffit de les laver comme on lave les mains.

On évitera les pédiluves fréquens et chauds, à moins qu'ils ne soient ordonnés pour remédier à quelque maladie; fréquens, ils attendrissent trop la peau et rendent les pieds très-sensibles; chauds, ils excitent une fluxion locale qui tend à augmenter la sueur et à la rendre immodérée. Je ferai ici une observation importante relativement aux pédiluves que l'on prend dans l'intention d'obtenir une révulsion du sang qui paraît se porter vivement à la tête; c'est de ne tenir les pieds dans l'eau qu'environ dix à douze minutes; car, au-delà de ce terme, plus on reste dans le bain, moins on obtient l'effet désiré.

Les femmes, dans le temps du flux menstruel, doivent éviter l'immersion des pieds, soit dans l'eau chaude, soit dans l'eau froide; l'une peut provoquer une perte, l'autre une suppression des règles.

Voici en peu de mots une méthode exempte d'inconvénient pour tenir les

pieds dans un état de propreté et obvier, en même temps, aux sueurs immodérées.

Lorsqu'on prend un pédiluve, par motif de propreté, on fait chauffer l'eau à un dégré de température tiède, et même plutôt froide que chaude. On y ajoute une poignée de son, et l'on ne laisse tremper les pieds que, tout au plus, une demi-heure. On doit prendre le bain, le matin à jeun, ou, dans la journée à une distance de quatre à cinq heures après avoir mangé.

Si les pieds sont sujets à la sueur immodérée, on a le soin, chaque matin, en sortant du lit, de les essuyer avec un linge doux, bien chaud et bien sec. On enlève ainsi la moiteur dont ils sont recouverts; ensuite, on les lave avec une éponge imbibée de partie égale d'eau de fontaine ou de rivière, et d'eau de cologne, ou bien d'eau-de-vie.

Pendant la journée, quand on vient

de faire une course un peu fatigante, ou que l'on sent les pieds inondés de sueur, on change de chaussures ; mais avant d'en mettre de nouvelles, il faut essuyer les pieds et les jambes, y faire les mêmes lotions que le matin.

Le soir, au moment de se coucher, on lave les pieds, régulièrement tous les jours ; pour cet effet, on se sert d'eau tiède dont on imbibe une éponge ou le coin d'une serviette, que l'on passe entre les orteils et derrière le talon ; aussitôt après, on essuie le tout avec un linge bien sec.

Ces soins paraîtront peut-être trop assujétissans ; mais ils sont les plus convenables. Je puis assurer, d'après l'expérience, qu'ils modèrent la sueur excessive des pieds, et que, loin de porter préjudice à la santé, ils lui sont très-favorables. Le bien-être qu'on en retire, dédommage amplement des peines que l'on se donne.

INSTRUMENS et Objets nécessaires pour le traitement des excroissances épidermoïques.

1° Un poinçon quarré. (*Quadrille.*)

2° Un poinçon dont le sommet soit émoussé et de la forme d'un grain d'orge applati. (*Navette*).

3° Un poinçon rond dont le sommet soit émoussé. (*Furet*).

4° De la Baudruche , enduite de diachylum gommé sur un côté (1).

5° Un peu de beaume de *Fioraventi*, dans une petite fiole.

(1) On trouve de la baudruche, ainsi préparée, chez M. *Chéreau* pharmacien, rue Saint-Martin, n° 171 près le passage de l'Ancre-Royale.

On y trouve également une *gelée balsamique* , excellente pour prévenir et pour guérir les engelures.

6° Un bistouri ou un rasoir pour amincir un peu les cors, s'ils sont trop épais.

7° Une pierre ponce ou une lime fine.

8° Une bonne loupe.

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.—Maladies ou infirmités du domaine de la Pédicurie, *page* iij. Empiriques soi-disant Pédicures, jv. Notions ou connaissances que le Pédicure doit posséder, v — viij. But de l'ouvrage, jx.

CHAPITRE PREMIER.

Excroissances épidermoïques.

Cors, Durillons et Oignons, *page* 11. Ces excroissances sont trés-communes, 11. Devraient fixer l'attention des hommes instruits dans l'art de guérir, 12. Pourquoi les médecins ne s'en occupent pas, 12.

§ Ier *Des Cors.* — Ce que c'est; à quoi ils ressemblent, 12. Deux parties distinctes : la *Couronne* et le *Noyau*, appelé improprement *racine*, 13. Description de ces deux parties, 13.

§ II. *Siége des Cors*, 13.—Différence de leur état, suivant l'endroit où ils sont, 14.

§ III. *Causes.* — Les principales sont les chaussures trop étroites ou trop courtes, ou bien trop larges et dures, 14. Plis ou autres inégalités dans les bas, 14. Prédisposition individuelle, 15. Quelles personnes sont plus ou moins sujettes à ces infirmités, 16.

§ IV. Manière dont les cors se développent, 17-19. Les anciens les comparaient, avec raison, à un clou, 19—20. Leur accroissement n'a pas lieu par fonction assimilatrice, mais par agrégation, 20.

§ V. Le cor n'est pas formé par un animal parasyte, 21. Il n'est pas une végétation, 22. Il n'est pas un épanchement de la synovie, 22. Remarque particulière, 23—24. Doctrine d'un auteur moderne, 25. Inexactitude de sa définition; erreur où elle entraîne, 25—26. Dissertation et expériences physiologiques sur l'épiderme, 26.—L'épaississement à la plante des pieds est différent de celui des cors, 27. Les cors des *Noirs* sont pénétrés de la matière colorante, 29.

§ VI. *Point* noir ou brun, au centre de la

plupart des cors, 29. C'est une altération produite par l'état de compacité, 31.

§ VII. Effet de la douleur occasionnée par ces tubercules, 31. Difficulté dans la marche, 31. Inflammation, 32.

§ VIII. L'air chaud et humide réveille cette douleur, 32. On a faussement comparé ces excroissances à un corps hygrométrique, 33. Ce qu'on doit raisonnablement penser sur l'influence de l'air chaud et humide, 33—34.

§ IX. *Diagnostic.* — signes qui établissent la différence entre les cors, les durillons, les oignons et les verrues, 34—35.

§ X. *Pronostic.* — Le cor n'est qu'une infirmité. — La négligence et l'indocilité des malades rend la cure difficile, 36. Quand il est récent, on le détruit aisément. — Placé sur un endroit proéminent, est sujet à la récidive, 37. Les cors guérissent quelquefois spontanément. —Quels sont les plus difficiles à guérir, — les plus douloureux, — les plus intolérables, 37.— Cause la plus ordinaire de la récidive, 37 —38.

§ XI. Imposture des empiriques, soi-disant

pédicures, 38. Insuffisance et dangers de leurs prétendus spécifiques, 39—41.

§ XII. *Traitement.*--Raser, couper les cors, n'est pas les guérir, 41. Les extraire ne suffit pas ; — il faut des soins consécutifs, 42—44. — Lorsque les cors sont récens, manière aisée de les détruire, 44. Lorsqu'ils sont anciens, procédé opératoire, 45—46. L'extraction par ce procédé est sans douleur et sans effusion de la moindre goutte de sang, 47. Comment on doit agir dans les cas difficiles, 48. Premiers soins après l'extraction, 40—50. Signes qui annoncent que l'opération est bien faite, 51. Avantages d'opérer soi-même, 53. Il y a plus de douleur à couper les cors qu'à les extraire, 54. Attentions et soins quand on extrait quelqu'un de ces tubercules à la plante des pieds, 54. Tems le plus favorable au succès de l'opération, 54. Il est toujours dangereux de chercher à consumer par le feu ou par les caustiques, 55.

§ XIII. *Soins consécutifs.*— Ne pas négliger les pansemens, 56. Faire usage de chaussures souples et aisées, 57. Eviter l'endurcissement et le racornissement du cuir, 58. Comment a lieu l'endurcissement, 58. Le racornissement, 59.

Traitement, dans les cas d'inflammation ou de suppuration, 59—61.

§ XIV. *Des durillons*, 61.

§ XV *Des oignons*, 62.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Engelures.

§ Ier. Les engelures sont un érysipèle phlegmoneux, 63. Leur étymologie, leur siège, 64. *Mules*, 64.

§ II. Causes les plus communes des engelures, 65. Personnes les plus sujettes à cette maladie, 65.

§ III. Les engelures débutent par une petite teinte rouge, 65. Démangeaison, — douleur, — tumeur, — changement de couleur, — ulcérations, — ravages profonds, 66—67.

§ IV. Importance d'y remédier, 67.

§. V. *Traitement préservatif.* — Ne pas exposer les parties à un froid humide, — éviter la transition subite de la chaleur au froid et du froid à la chaleur, — fortifier la peau par des lotions appropriées, 68—69.

Traitement curatif, 69. Eau végéto-miné-

rale, — Eau froide, 70. La neige, — sangsues, — eau de mer, — décoction de rave ou de navet., — vin chaud et eau-de-vie, 71. Essence de térébenthine, — l'électricité, — liniment tonique et excitant, 72.

Conduite, dans le cas d'ulcération, — dans le cas de complication de quelque maladie, — dans le cas de gangrène, 72—77.

CHAPITRE TROISIÈME.

Verrues.

§ Ier. Les verrues ne sont pas des excroissances de l'épiderme; — elles tiennent à la peau par une base large ou par un pédicule, 78—79.

§ II. *Causes*, — suivant Swédiaur, — suivant Galien, — suivant un auteur anglais, 80. Elles sont idiopathiques ou symptomatiques, 81.

§. III. *Pronostic.* — Les verrues ne sont pas contagieuses. — Selon leur siège, elles sont plus ou moins désagréables et incommodes, 81. Irritées, elles peuvent avoir une terminaison funeste, 82.

§ IV. *Traitement*; quand elles sont symptomatiques, 82. Quand elles sont idiopa-

thiques, — si elles tiennent par un pédicule, — par une base large, 82—83. Extraction, excision, 83. Topiques, 84. Dissolution ammoniacale, 84. — Combustion par le soufre, 85. — Arsenic, sublimé corrosif, 85. — Fer rougi au feu, 84. — Pierre infernale, 85. — Toile d'araignée, 86. — Acide nitrique le plus souvent préférable, 86.—Manière de l'employer, 87—88. Méthodes ridicules, 88—89. Traitement des verrues situées à la plante des pieds, 90—91.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Maladies des ongles.

§. Ier. Les ongles sont d'une substance semblable à celle des cornes des animaux, 92. — On les regarde comme des appendices de l'épiderme, 93. — Ils ne croissent pas après la mort, 93. — Par principe de propreté, on ne doit pas les laisser trop croître, 93—94.

§. II. Défectuosités et infirmités dont ils sont susceptibles. — Leurs altérations dépendent le plus souvent de cause interne, 95. — *L'ongle entré dans la chair*, 95. — Comment arrive cette infirmité, 95—96.

§. III. Traitement de l'ongle entré dans la

chair, 96—97. Comment on doit couper les ongles, 98. — Observations, 98—100.

§ IV. Déviation vicieuse des ongles, 101. — Corps étrangers qui s'engagent sous les ongles, 102.— Excroissances épidermoïques qui s'y développent. — Méthode curative, 102. —103.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Chevauchement des orteils.

§ Ier. Le chevauchement des orteils est une direction vicieuse, inconnue des anciens, 104. Cette infirmité est due aux caprices de la mode, 104—105. A été mise au rang des maladies pour lesquelles on réformait dans l'état militaire, 105.

§. II. Moyens curatifs et simples, 105—106. Observation, 106.

CHAPITRE SIXIÈME.

Sueur immodérée des pieds.

§ Ier. Effets désagréables de la sueur immodérée des pieds, 108.

§ II. Causes ; — prédisposition naturelle, — usage de souliers ou de bottes, sans bas ni

chaussons, 109. — Effets pernicieux de cette incommodité, 110.

§. III. Traitement, — modérer la sueur, non la supprimer, 110. Moyens essentiels consistent dans certains soins de propreté, 111. Remarque sur les pédiluves, 112. Avis aux Dames, 112. Méthode exempte d'inconvéniens, 113—114.

Instrumens et objets nécessaires pour le traitement des excroissances épidermoïques, 115.

FIN.

De l'Imprimerie de C.-F. PATRIS, rue de la Colombe, n° 4, quai de la Cité.